
	<p>SUD Éducation 49 Bourse du Travail 14, place Imbach 49 100 ANGERS</p> <p>Email : contact@sudeducation49.org Site http://www.sudeducation49.org Permanence le mardi après-midi et le jeudi après-midi</p>	
---	--	---

A Angers, le 19 mars 2020

Monsieur le Préfet du Maine et Loire.

Dans le courriel adressé le 18 mars aux écoles et aux établissements scolaires, Monsieur le Recteur de Nantes "suggère d'utiliser un commerce autorisé de proximité comme point relais où les familles pourraient retirer et rendre documents, devoirs et livres" .

Nous vous interpellons aujourd'hui dans la mesure où nous traversons une crise sanitaire majeure et que le gouvernement met en place des mesures de confinement visant à ralentir puis endiguer l'épidémie du virus Covid-19. Cet ordre du recteur nous inquiète. En ces temps de confinement, il nous paraît complètement irresponsable et illégal d'augmenter les trajets quotidiens des familles et des personnels du corps enseignant ce qui aurait pour conséquence d'accentuer la propagation du virus.

De plus il nous semble inadéquat de faire courir un risque supplémentaire aux caissières et caissiers qui sont déjà très exposé·e·s.

Dans le cadre de ce confinement généralisé, cette situation nous inquiète c'est pourquoi nous nous permettons de vous alerter. L'ensemble du personnel enseignant est mobilisé au jour le jour aux côtés des élèves et des familles. Il ne nous semble pas acceptable de leur faire prendre de tels risques sous couvert de continuité pédagogique. L'urgence est sanitaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en notre attachement sans faille aux services publics et restons à votre disposition pour échange si besoin.



Pour SUD Éducation 49
Jérôme HOEVE,
co-secrétaire départemental

contact mail : contact@sudeducation49.org
contact téléphone : 06-34-95-90-51 (Jérôme HOEVE, co-secrétaire départemental)